

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
UNSA	L'ensemble des mesures semblent plutôt adaptées, Quelques remarques concernant le social : • dans la fiche « accueil en MDS », il est noté d'accueillir l'usager dans un bureau « sans ordinateur » : c'est à dire ? Certains bureaux de permanence sont équipés d'ordinateurs fixes... Je dois en conclure que les agents ne devront utiliser que leur ordinateur portable ? • concernant la future reprise des rdv physiques réguliers, avez-vous envisagé l'installation de séparation en plexiglas dans les bureaux des SMS et les bureaux d'accueils ? En particulier dans les lieux exigus et les banques d'accueils comme à Riom ? Idem pour les bureaux de permanence • EPI : je m'inquiète un peu de la quantité de gel hydroalcoolique disponible, car cela va être indispensable pour l'accueil des usagers (des flacons de 30 ml...). Avez-vous la possibilité d'en fournir plus ? • Nous parlons des masques, mais quid de la solution des visières ? Les fablab du Puy-de-Dôme en fabriquent mais ont besoin de matière première, en particulier de feuilles transparentes, celles utilisées pour la couverture de documents reliés. Je suis sûre que notre service fourniture en possède (il y en a dans les territoires aussi). Nous pourrions peut-être envisager de les	• Cette préconisation a pour but de limiter le risque de transmission, car les équipements numériques sont difficiles à nettoyer et à désinfecter. Il faut donc les éviter si possible dans les situations d'exposition, ou s'assurer de les utiliser après lavage des mains ou utilisation du GHA. • Oui, des écrans protecteurs en plexi sont prévus. Ils sont complémentaires des autres mesures d'organisation, et de limitation du nombre de personnes présentes simultanément. • Oui, des commandes ont été faites en ce sens, nous cherchons également à disposer de distributeurs de gel (muraux ou sur pied), pour les accueils. • Une action avec le FabLab Acolab a été engagée de cette façon, avec don de feuilles transparentes des fournitures du CD63 ; 100 des visières produites ont été attribuées au Dispensaire. • Les visières sont complémentaires aux masques et surtout pour éviter de porter les mains à son visage, elles ont un rôle pour les personnels exposés aux personnes malades, pour les services, nous avons acquis des lunettes. • Les dispositifs pour maintenir les portes ouvertes sont à l'étude, avec une préférence pour des dispositifs d'ouverture

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
	donner aux fablabs et de commander des visières en échange ? Solution ultime : notre service imprimerie pourrait acheter une/des imprimantes 3 D et commencer une production (mais aussi de dispositifs d'ouverture de porte avec les coudes...) ? Je suis sûre que nous avons les compétences en interne. Pour finir, il semble qu'un groupe de travail planche actuellement sur les process de reprise, avez-vous prévu d'y associer un représentant syndical du CHSCT ?	de porte avec le coude, car il faut conjuguer cela avec les règles de sécurité des établissements recevant du public. • Une nouvelle consultation du CHSCT sera faite sur les éléments prévus pour la reprise dans les conditions sanitaires adaptées.
UNSA	Concernant les EPI, serait-il possible de réfléchir à l'utilisation de blouses ou tuniques tissus lors des consultations, que l'on garderait et laverait après chaque consultations à 60° ou plus, cela pourrait être moins onéreux et libérerait des EPI pour les visites à domicile.	Effectivement, le port de blouse tissu fait partie des recommandations, afin de protéger aussi ses propres vêtements. Le SQVST a saisi ses fournisseurs d'EPI pour en faire rentrer pour les personnels soignants et para médicaux. Cependant, le port d'un EPI jetable (blouse ou combinaison) reste obligatoire lors des consultations et des activités rompant la distanciation d'1 mètre, en plus du vêtement de travail.
FO	Quelques réflexions mais auparavant merci pour le travail effectué, face à cette crise qui n'est sans doute pas terminée. Concernant les climatisations, le chauffage par air pulsé et autre comme à Riom pour exemple, les pièces où il y a un revêtement de sol type moquette, tapis ou jonc de mer, les véhicules de services, quelle est la position concernant l'usage de véhicule personnel pour transporter des usagers (ASE). Avez-vous des informations ?	En suivant l'avis du Haut Conseil de la Santé Publique, du 17 mars 2020, et sans autres éléments à ce jour, les consignes suivantes seront données : Mesures générales : • Ne pas obstruer les dispositifs d'entrée d'air • Ne pas obstruer les bouches d'extraction d'air • Aérer les locaux 2 fois/jour et pendant leur entretien : l'ouverture des fenêtres permet de favoriser l'apport d'air neuf et le renouvellement d'air. La question des ventilateurs reste à étudier. Des mesures plus spécifiques seront prises en cas de présence d'une

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
		personne malade, et elles seront vues les services techniques, d'entretien, et le SQVST – suite à signalement de la situation. Des consignes sont élaborées pour l'usage des véhicules, et des équipements sont prévus pour leur nettoyage, mais la priorité est de limiter au maximum l'usage successif par plusieurs personnes : cela doit donc être travaillé dans le cadre de l'organisation du service pour la reprise d'activité, ce qui est en cours.
FO	Parmi les agents les plus exposés. Les agents d'accueil, ne peut-on pas envisager des parois en plexi, ou à défaut des visières anti-projections. Que ce soit en PMI ou en visites à domicile pour les AS. Il me semble que l'utilisation de sur-blouses en plus des masques et gants est indispensable, de même que des sur-chaussures par exemple pour les AS et puéricultrices qui enchaînent les visites à domicile, il est en effet difficile de changer de chaussures d'une visite à l'autre. Autre point important dans tous les points accueillant du public, concernant l'accès aux toilettes pour les agents et le public, qui désinfecte après chaque passage?	• Des écrans plexi sont prévus pour les accueils qui seront ouverts. • Pour les VAD, les sur-blouses sont prévues, nous espérons avoir les livraisons suffisantes d'ici le 11 mai. • Il n'est pas prévu de sur-chaussures à ce jour, car les contaminations peuvent provenir de partout, les mesures barrières sont adaptées à cette question. • Pour les sanitaires, on s'oriente sur : ○ Le nettoyage individuel à chaque usage avec mise à disposition des lingettes ou nettoyants nécessaires ○ Séparation stricte des sanitaires « publics » et des sanitaires « du personnel » ○ Le nettoyage par l'entreprise de nettoyage de la collectivité, chaque jour, et adapté à la situation sanitaire.

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
LA CGT	Comment s'assurer que tous les équipements de protection (masques en nombre suffisant, gants, gel hydroalcoolique....) soient en dotation individuelle et que tous les agents en soient bien équipés? Qui fournit le matériel de protection aux agents, en amont de leur reprise de service? Qui fournit les bidons de 5 litres pour amener de l'eau sur chantier? Qui fournit les bouteilles d'eau individuelles? Pour le fait d'avoir deux agents dans un fourgon, en laissant libre la place du milieu, la distanciation n'est pas suffisante pour assurer une protection comme cela est préconisé. Quels matériels et méthodes vont être mis à disposition pour la désinfection des postes de conduite des différents véhicules? On nous demande de ne pas entrer en contact avec des collègues malades ou susceptibles d'avoir été en contact avec des personnes malades : comment s'en assurer? Pour les collègues, qu'en est-il des cantines?	- Le SQVST veillera à fournir les quantités nécessaires, puis il relève de la responsabilité hiérarchique que de vérifier la disponibilité et le bon usage. - Fourniture des bidons : doit être organisée. - Fournitures des bouteilles d'eau : les agents amèneront leurs bouteilles ou gourde personnelles. Dans les véhicules et engins, les entraxes entre sièges devront peut-être être vérifiés. Si la distanciation n'est pas suffisante, et qu'il est <u>absolument nécessaire d'être deux</u>, ce sont les ports du masque, lunettes ou visière qui seront obligatoires. Pour le nettoyage et désinfection des véhicules, nous commandons actuellement des lingettes et des produits spray désinfectants. D'ici les livraisons, des consignes sont données pour l'utilisation de solution diluée d'eau de javel. Les agents symptomatiques, ou qui vivent avec une personne malade, ou en cas de suspicion, doivent se déclarer et ne plus être présents sur site. Le travail avec le Service Agents des Collèges, en lien avec les établissements et le Rectorat, est en cours pour définir les modalités de restauration scolaire.
LA CGT	Différentes questions relatives aux collègues.	En préalable aux éléments d'information ci-dessous, importants pour tous et reflétant le travail fourni par le Service Agents des Collèges, il faut souligner que beaucoup d'agents sont collaboratifs, informés et constructifs pendant cette période. La forme des questions n'est pas reprise ici car elle nous paraît peu respectueuse du travail réalisé par

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
		le Service Agents des Collèges. Il est prévu une reprise des agents des collèges une semaine avant la reprise des élèves afin de remettre le collège en état et de prévoir l'organisation sanitaire nécessaire (préparation des salles, marquage au sol...). Il est aussi nécessaire de « relancer » les commandes alimentaires et la gestion des menus. Si les élèves reprennent pour une partie le 18 mai, les agents commenceront le 11. Dans les collèges qui reçoivent des élèves du primaire pour le déjeuner, ceux-ci reprenant pour une partie le 11 mai, selon la décision qui sera prise de les accueillir ou non, les agents concernés pourraient reprendre la semaine du 4 mai. A ce jour rien de concret sur la décision et sur les effectifs des primaires éventuels. Pour les agents qui sont intervenus durant le confinement, les consignes ont été données aux gestionnaires. Lorsqu'un agent a fait une intervention, il était seul et n'avait pas de contact avec d'autres personnes. Voici un rappel des modalités mises en place : Sur les 11 collèges ouverts Dans ces établissements, 1 agent polyvalent est intervenu par jour sur un passage désinfection. Si l'effectif atteignait 5 enfants, nous avons préconisé 2 passages (1 à la pause repas et l'autre les soirs). L'effectif n'a jamais dépassé 4 enfants. Un roulement a été mis en place par le(la) gestionnaire en priorisant les volontaires et les agents à proximité géographique. <i>Les agents avec qui nous avons échangé avaient des gants à disposition.</i>

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
		Les personnels sur l'ensemble des collèges Outre la MAD journalière dans les collèges ouverts, il a été convenu et validé par la collectivité : - 1 passage hebdomadaire d'un Agent Polyvalent pour le nettoyage des bureaux administratifs et des sanitaires utilisés par le personnel administratif + Principaux et gestionnaires - 1 passe hebdo de l'agent de maintenance pour la veille bâtiminaire et la tonte (cela répondait également à la demande des agents de maintenance eux-mêmes) <i>(certains collèges n'ont pas eu recours aux services des AP pour le nettoyage, ils se sont volontairement "débrouillés" pour épargner les agents).</i> Un protocole restauration très complet a été fait par le Service agents des collèges et le SQVST. Celui-ci a également été concerté avec l'Inspecteur santé au travail du Rectorat. Il a été envoyé à tous les collèges ainsi qu'aux Chefs de cuisine. Une réunion Visio est prévue la semaine du 26/04 pour permettre aux Chefs de cuisine de poser leurs questions sur ce protocole. Nous allons tenter également de faire une visio avec les gestionnaires de collèges sur les deux protocoles. Un protocole Service général a été également fait dans les mêmes conditions et sera transmis dès lundi 26/04. Intervention dans les EHPAD : <u>Processus mis en place avec M. SERRES</u> : lorsque nous avons une sollicitation, afin de préserver les agents du département, nous envoyons une fiche mission à l'établissement qui doit nous la retourner. Celles-ci doivent rester des missions sans aucun contact

CONSULTATION CHSCT DU 21/04/2020 – MESURES COVID-19
SYNTHESE DES QUESTIONS POSEES ET ELEMENTS DE REPONSE

Organisation syndicale	Questions posées	Réponses de la collectivité
		avec les résidents et le personnel soignant. Le travail dans les chambres des résidents est proscrit. <u>Etat des MAD actives</u> : 2 agents sur les 470 agents des collègues. Restauration : Le protocole est en place. Le gestionnaire donnera les consignes et veillera à leur application au côté des agents. Le Chef de cuisine sera vigilant dans sa cuisine mais chacun devra être responsable et ne devra pas toujours être attentiste. Les registres SST fonctionnent normalement.